

Riche d'un maillage dense d'équipements sportifs et de plus de 100 clubs, le 14^e est un arrondissement très sportif. Plus de 20000 personnes ont une pratique régulière.

p. 12 à 15



Le grand chantier de la rue Daguerre est lancé!

p. 8



L'art s'invite dans les écoles

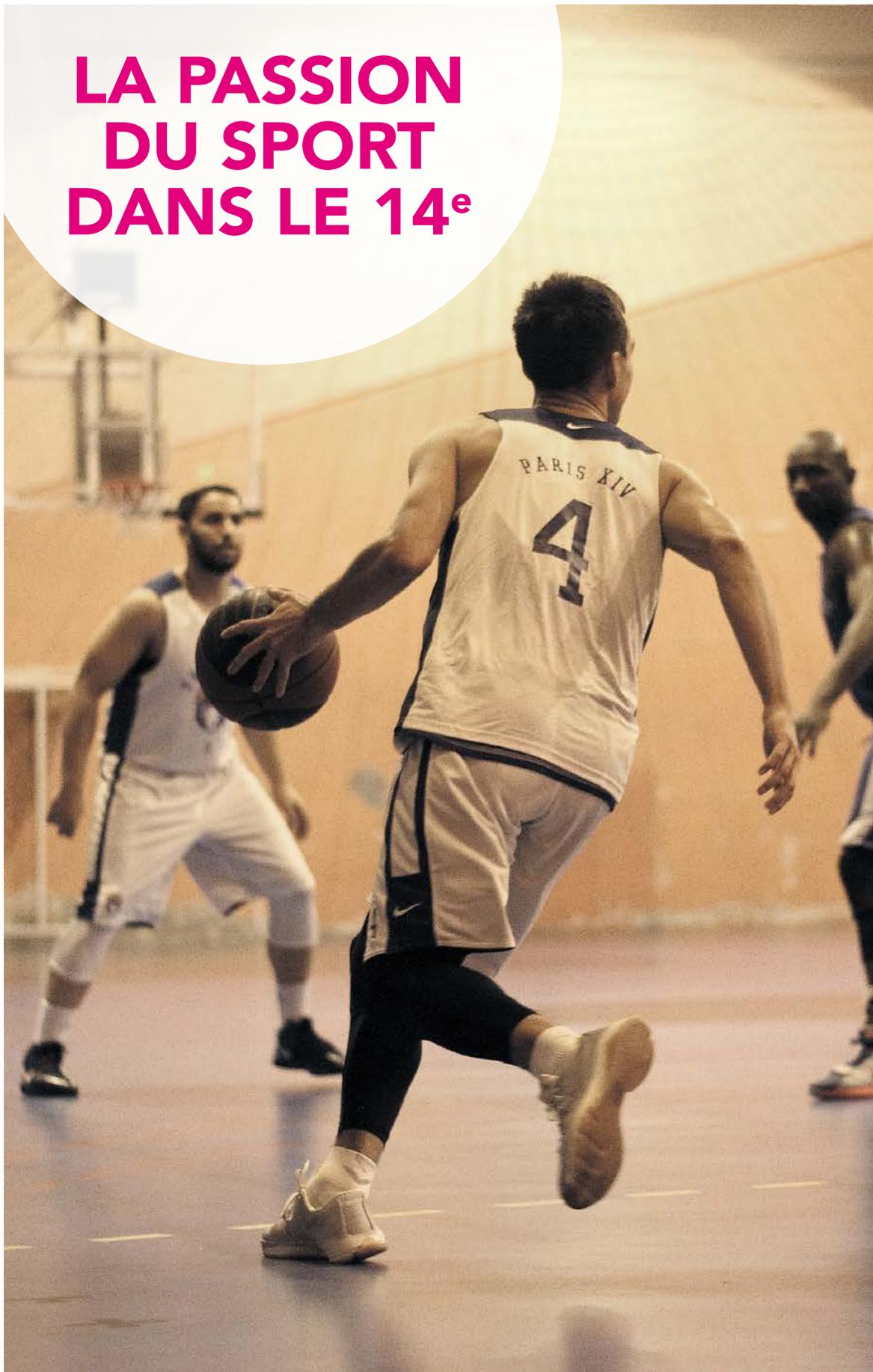
p. 9



Gaîté, le quartier des théâtres

p. 11

LA PASSION DU SPORT DANS LE 14^e



PUBLICITÉ



© Orélie Grimaldi

ÉDITORIAL

CARINE PETIT, MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT

Le retour du printemps est élu à l'unanimité !

Ce premier trimestre de l'année 2017 s'est terminé avec l'ouverture du Campus Jourdan en présence du Président de la République. Il accueille désormais tous les jours les étudiants, chercheurs et enseignants-chercheurs de l'École Normale Supérieure et de l'École d'Économie de Paris. Ce nouvel édifice installé concrètement le sud du 14^e dans son nouveau destin : celui d'un fabuleux pôle d'excellence universitaire en sciences sociales dont le rayonnement dépasse les frontières de notre pays. À côté de la Cité Internationale Universitaire également en plein développement, l'investissement public permet la réalisation de cette nouvelle génération de Campus en plein Paris et apporte une nouvelle vitalité pour nos quartiers.

Les bonnes résolutions sont aussi autorisées au printemps ! Surtout lorsqu'elles touchent au bien être et la santé. Avec mon équipe et avec les agents du service public municipal, nous voulons donner à tous les moyens, l'envie aussi, de pratiquer une activité sportive. Les bénévoles et dirigeants de nos clubs sont merveilleux et passionnés, investis chaque jour de l'année aux côtés des entraîneurs et professeurs, je veux ici les remercier chaleureusement pour leur engagement, tout comme l'Office du Mouvement Sport du 14^e, aiguillon éclairé et constructif, qui anime avec nous et contribue à enrichir cette programmation sportive locale.

Notre ville est candidate pour accueillir en 2024 les Jeux Olympiques avec un sens particulier de confiance et d'optimisme pour les jeunes générations. La Maire de Paris, Anne Hidalgo, a souhaité que cette candidature soit utile aux Parisiens dès maintenant. C'est pour cela que nous l'avons accueilli pour signer avec le Rectorat de Paris la mise en place dès septembre prochain, à la Cité scolaire François Villon, de nouvelles classes sportives à horaires aménagés pour donner de la force et les moyens à cette génération de mieux concilier études et parcours sportif. C'est une très bonne nouvelle et une dynamique de progrès importante pour ce collège et lycée de notre arrondissement.

Je vous souhaite une très bonne lecture ... mais avant, n'oubliez pas : le printemps est la plus belle des saisons pour les jardiniers, soyez toujours plus nombreux à planter et fleurir les rues, trottoirs et recoins du 14^e partout où vous avez simplement envie de le faire et où vous vous dites « ce serait mieux avec des fleurs » !

CARINE PETIT
MAIRE DU 14^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

[@carine_petit](#)

Directeur de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Laurent Sounack
Rédaction : Julie Bordron, Thomas Charrier, Anthony Deperraz, Gwenaëlle Evin, Claire Granié, Chloé Le Gouez – Photos: Patrick Allard, Nadia Bouda, Anthony Deperraz, Arthur Distel, Orélie Grimaldi, Yann Guillotin, Nicolas Ravelli, Christophe Valtin
Courriel : ma14infomag@paris.fr – Tél. : 01 53 90 68 36.
2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris Cedex 14
Création graphique : Advitam. Publicité : S.C.P. : 01 46 39 46 39
Tirage : 74000 ex. Impression : Léonce Deprez
Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

SOMMAIRE



EN IMAGE/ AGENDA

Votre début d'année en 2017

p. 4-5

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Réduction des consommations énergétiques dans les piscines, stationnement: favoriser la rotation, adoption d'un plan stratégique pour les piétons.

p. 7

LE 14^e EN MOUVEMENT

Saint Vincent de Paul, l'aménageur est désigné.

p. 8

L'art s'invite dans les écoles

p. 9

Le 14^e soudé autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire

p. 10

Les théâtres de la Gaîté

p. 11

ZOOM SUR

La passion du sport dans le 14^e

p. 12-15

DÉCRYPTAGE

L'organisation des élections dans le 14^e

p. 17

TRIBUNES

p. 18-19

EN IMAGE

VOTRE DÉBUT D'ANNÉE EN 2017



© DR

UNE BELLE COURSE POUR DÉMARRER L'ANNÉE

Le succès des 10 kms du 14^e ne se dément pas. Avec plus de 2 000 inscrits, cette course organisée par l'OMS14 et la Mairie du 14^e affichait complet bien avant son départ, le dimanche 22 janvier. La température glaciale n'a pas découragé les coureurs qui se sont élancés à 9h30, devant la mairie, pour un parcours en deux boucles de 5 kms à travers les rues de l'arrondissement. Athlètes chevronnés cherchant à se qualifier pour les Championnats de France et amateurs venus pour le plaisir se côtoyaient dans une ambiance toujours aussi conviviale. L'organisation était une nouvelle fois sans faille grâce à la mobilisation de très nombreux bénévoles.



© Yann Guillemin

INAUGURATION DE LA SALLE DE BOXE GRAAL - LEGRAND

Le Samedi 4 mars a eu lieu l'inauguration de la nouvelle salle de Boxe en présence de Carine Petit, Amine Bouabbas, son adjoint au sport, de la direction de la Jeunesse et des Sports, de l'Organisation du Mouvement Sportif du 14^e et de nombreux parents et enfants. Le Ring du XIV et les autres clubs occupants cette salle étaient également réunis pour ce moment convivial. L'occasion de visualiser la nouvelle salle de boxe, dont la surface a été presque doublée, et d'encourager la pratique de ce sport à Paris. Le nom de la salle rend hommage à Raymond Graal, fondateur du Ring du XIV et résistant, et à André Legrand, champion de boxe et entraîneur du Ring du XIV à la fin de sa carrière.



© Yann Guillemin

LA BRETAGNE SE DÉVOILE À TRAVERS SES BEAUX LIVRES

La Bretagne inspire et le salon « Lire la Bretagne » est le parfait endroit pour aller à la rencontre de ceux qui savent si bien la raconter. Le samedi 4 février, la Mairie du 14^e organisait sa 5^e édition à la mairie annexe et recevait autour de l'invité d'honneur Jean Rohou une quarantaine d'écrivains représentant tous les genres littéraires. Le public a pu se faire dédicacer leurs ouvrages et assister à plusieurs conférences dont celles de Jean Rohou sur l'identité Bretonne et de Luc Corlouer sur le métro parisien et le rôle des Bretons dans sa construction. Comme chaque année, un concours de nouvelles était organisé et le 1^{er} prix a été décerné à Cécile-Sklaeren Hure. Thème de l'an prochain : « Si la Bretagne était une île... ». À vos plumes !



© Anthony Depraz

LE GALA DU CASVP AU SON DES ANNÉES FOLLES

À l'invitation du Centre d'Action Sociale de la Ville de Paris, 300 retraités de l'arrondissement ont assisté le 2 février en salle des fêtes à son gala annuel et à son grand show sur les années folles. Pendant plus de deux heures, ils ont « été entraînés dans un véritable tourbillon de danse et de musique, du fox-trot au Charleston, en passant par les plus grands airs de Mistinguett, Maurice Chevalier ou Joséphine Baker. La section locale du CASVP propose à ses usagers une carte « loisirs » avec laquelle ils peuvent retirer chaque mois trois invitations gratuites pour des sorties de leur choix.



© DR

ASSISES DE LA SANTÉ

Mardi 31 janvier dernier, à l'invitation de Marianne Auffret, adjointe à la Maire du 14^e, près de 70 personnes ont assisté aux assises de la santé du 14^e sur le thème « Des histoires, des patients, quelle coordination des acteurs en santé ? ». Durant toute une après-midi et à travers trois séries d'intervention autour de trajectoires de six patients, des professionnel-le-s de la santé, du social, de la jeunesse, des seniors, notamment, ont échangé sur les pistes d'une meilleure coordination en vue d'améliorer les parcours de soins et d'éviter le plus possible les ruptures. Cet enjeu est aujourd'hui crucial car le soin se fait de plus en plus au domicile qu'en institution. Ces assises ont montré la forte attente des professionnel-le-s et seront amenées à se renouveler chaque année.

AGENDA MARS - AVRIL 2017

DU 1^{er} AU 31 MARS

MOIS DE L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Durant un mois, le 14^e arrondissement vous fait découvrir les bonnes pratiques qui existent et vous invite à vous interroger sur vos représentations et sur votre propre vécu des injonctions à ces stéréotypes.

Programme complet dans le livret des événements et sur mairie14.paris.fr

VENDREDI 24 MARS

NUIT DES DÉBATS

Suite au succès de la première édition, Paris relance sa Nuit des débats. Partout dans les bars, les lieux de passage et de convivialité les Parisiens pourront discuter, échanger et débattre à partir de 18h et jusqu'au bout de la nuit. Programme sur debat.paris.fr

CÉRÉMONIE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Cérémonie de bienvenue à 19h en salle des mariages.

SAMEDI 25 MARS, À 15H

CYCLE DE CONFÉRENCES SUR L'HISTOIRE DU 14^e

Jean-Louis Robert poursuit le cycle de conférences de la Société Historique et Archéologique du 14^e en nous entraînant sur les pas d'Aragon et Sartre dans le 14^e et en évoquant leurs liens avec l'arrondissement.

En salle polyvalente de la mairie 2, place Ferdinand Brunot

MARS-AVRIL

LE MOIS DE LA PHOTO

Organisé tous les deux ans depuis 1980, l'événement prend un tournant historique en devenant le Mois de la Photo du Grand Paris. En plus des 84 expositions officielles, la photo s'invite partout, dans les cafés, restaurants et lieux culturels. Une cinquantaine d'expositions sont ainsi recensées dans le 14^e.

Programme complet dans le livret des événements et sur mairie14.paris.fr

SAMEDI 22 AVRIL, 18H

GALA DE BOXE

Le club Ring du 14^e organise avec l'Office du Mouvement Sport du 14^e son gala de boxe anglaise. Rendez-vous à 18h pour la boxe éducative et à partir de 19h30, pour la boxe amateur et professionnelle. Gymnase Didot. Entrée par le 20 avenue Georges Lafenestre.

MARDI 25 AVRIL, 19H

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Salle des mariages
Ordre du jour et documentation à consulter sur mairie14.paris.fr

DU JEUDI 27 AVRIL AU SAMEDI 6 MAI

PRINTEMPS DE LA CRÉATION THÉÂTRALE

Ce festival est l'occasion de découvrir gratuitement et en exclusivité pendant une semaine de nouveaux artistes, des pièces inédites ou des adaptations de grands classiques.

Au Théâtre 14. 20, avenue Marc Sangnier

Programme complet dans le livret des événements et sur mairie14.paris.fr

DIMANCHE 30 AVRIL, 11H30

COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE DE LA DÉPORTATION

Parvis de la mairie

PUBLICITÉ

ÇA S'EST PASSÉ AU CA

Retour sur le 1^{er} conseil d'arrondissement de l'année qui s'est tenu le 16 janvier



Réduction des consommations énergétiques dans les piscines

Les piscines sont les équipements les plus énergivores du fait de leur usage. Le Plan Nager à Paris adopté en juin 2015 fixe des objectifs ambitieux pour réduire la consommation énergétique des nouvelles piscines et de celles qui vont être rénovées. Il impose que chaque rénovation importante permette de réduire les consommations énergétiques d'au moins 20 % par rapport aux consommations constatées en 2012. La gestion de l'eau doit également être améliorée avec un objectif d'économie d'au moins 10 %.

Le projet de Contrat de Performance Énergétique pour les piscines aura donc pour objectifs d'atteindre des niveaux de performances énergétiques, de développer significativement le recours aux énergies

renouvelables et de récupération, de mettre en œuvre les procédés les plus innovants en la matière, tout en réalisant le plan de travaux indispensable au bon fonctionnement des sites. 6 piscines sont concernées à Paris dont la piscine Didot. Les travaux commenceront dans cette piscine après la livraison de la nouvelle piscine Elisabeth Porte d'Orléans en 2019.

STATIONNEMENT

Favoriser la rotation

La loi MAPTAM de 2014 instaure la municipalisation du stationnement. Ainsi va-t-elle permettre aux collectivités, à partir du 1^{er} janvier 2018, de maîtriser pleinement la mise en œuvre de leur politique en matière de stationnement payant de surface, élément essentiel de la maîtrise de la circulation à Paris. La délibération adoptée par le Conseil vise à réévaluer l'amende afin de lutter contre le phénomène de voiture ventouse et contre la fraude pour permettre aux automobilistes de trouver plus rapidement une place libre. Elle s'inscrit dans le cadre d'une politique globale sur le stationnement offrant la gratuité de stationnement pour les véhicules électriques et des tarifs réduits mis en place pour les professionnels.

Paris compte aujourd'hui une offre importante de places de stationnement en surface : Plus de 150 000 places. Mais il est trop souvent difficile de trouver une place rapidement. Le faible taux de rotation s'explique par l'utilisation frauduleuse des places : des véhicules qui ont dépassé la durée maximale autorisée et qui deviennent des voitures « ventouses ». Aujourd'hui, ces fraudeurs s'exposent à une amende fixée nationalement au montant de 17 €, alors qu'elle est de 96 € à Londres,

de 90 € à Barcelone ou encore de 55,50 € à Amsterdam. À compter du 1^{er} janvier 2018, l'amende pour stationnement impayé sera portée à 50 € en zone I (centre de Paris) et à 35 € en zone II (arrondissements périphériques).

PARIS PIÉTON



Adoption d'un plan stratégique

La marche est une pratique bénéfique pour la santé et l'environnement. Elle contribue à l'agrément des espaces publics, mais aussi à la vitalité commerciale des quartiers. Ainsi 79 % des déplacements pour achats à Paris se font à pied (contre 4 % en voiture). La place accordée aux piétons joue un rôle important dans l'attractivité des villes. L'action volontariste de la Ville de Paris a pour ambition de faire de Paris une ville accueillante où il fait bon vivre et respirer. Plusieurs grandes mesures sont déjà lancées : Plan pour la qualité de l'air, Plan vélo, Plan Paris santé environnement, vitesse limitée à 30 km/heure, zone(s) à trafic limité, Schéma touristique...

Le Conseil a adopté le plan stratégique Piéton qui propose de lancer 5 chantiers pour :

- 1- Faciliter les continuités piétonnes et de nouveaux partages de la voirie
- 2- Favoriser la diversité d'usages de la rue
- 3- Élever les standards de confort des espaces publics
- 4- Repenser l'orientation des piétons
- 5- Conforter la culture piétonne de Paris

Dans le 14^e, cela se traduit par une programmation de travaux de voirie dont la priorité est la place du piéton : avenue du Général Leclerc, rue Daguerre, rue du Château, rue Vercingétorix ; par un travail sur la signalétique et l'orientation des parisiens : Porte de Vanves ou à Didot-Broussais ; par des interventions artistiques ou végétales sur l'espace public pour améliorer le cadre de vie.

LE 14^e EN MOUVEMENT

TRANSFORMATIONS

Saint-Vincent-de-Paul, l'aménageur est désigné

L'opération du futur écoquartier Saint-Vincent-de-Paul se précise de jour en jour. La société publique locale Paris Batignolles Aménagement (PBA) a été désignée comme aménageur du site lors du Conseil de Paris de décembre 2016. En janvier dernier, son directeur Jean François Danon participait à la plénière du Conseil de Quartier Montparnasse Raspail pour présenter aux habitants du 14^e ses missions et rappeler les grandes lignes du projet. Le futur éco-quartier sera essentiellement résidentiel, avec 600 logements prévus, dont la moitié de logements sociaux de toute catégorie. Un super-équipement public créé dans le bâtiment Adolphe Pinard regroupera une école, une crèche et un gymnase. L'animation de l'éco-quartier sera complétée par la construction d'un bâtiment signal, à vocation culturelle, donnant sur l'avenue Denfert-Rochereau. Les commerces de quartier et des locaux d'activités trouveront

place aux rez-de-chaussée des immeubles, sur environ 6 000 m² répartis sur les bâtiments neufs et réhabilités.

La prise en compte du développement durable dans la création de ce quartier ne se limitera pas qu'aux normes réglementaires. La volonté de la Mairie du 14^e est bien d'en faire un quartier exemplaire sur le plan environnemental, avec la recherche de nouvelles manières de produire et consommer les ressources. Cet effort est complété par une orientation forte du quartier et de ses activités futures vers les métiers de l'Économie Sociale et Solidaire.

L'aménageur aura d'ailleurs à poursuivre et approfondir cette démarche. Ainsi, seront désignés à l'été deux bureaux d'études qui assisteront PBA et la Ville de Paris, pour poursuivre la concertation et proposer des innovations favorisant tous les aspects liés au développement durable.



© Anyoji Beltrando



© Anyoji Beltrando

ENGAGEMENT TENU

Inauguration du nouveau Campus Jourdan

Après trois années de chantier, l'École Normale Supérieure (ENS) et l'École d'Économie de Paris (PSE) peuvent enfin intégrer leur nouveau campus. Situé entre la porte d'Orléans et le parc Montsouris, face



© Christophe Veltin

à la Cité Universitaire, il a été officiellement inauguré le 23 février par le Président de la République, la Présidente de Région et la Maire de Paris. Ce pôle d'excellence dédié aux sciences sociales a bénéficié d'un investissement État-Ville-Région à hauteur de 49 millions d'euros. Remplaçant d'anciens petits bâtiments d'après-guerre, le majestueux bâtiment de 12 000 m² sur 8 niveaux est prêt à accueillir dans des conditions optimales les 2 000 usagers (étudiants, enseignants-chercheurs et administratifs) des deux écoles. Selon le projet imaginé par l'agence TVAA, sélectionnée en 2011, chaque école dispose de ses propres locaux mais une partie des espaces (bibliothèque, amphithéâtre, cafétéria...) est partagée pour favoriser les échanges. À l'extérieur, la façade habillée de panneaux mobiles de bois et de métal s'insère parfaitement dans l'environnement immédiat. Le campus Jourdan vient conforter le statut de nouveau quartier étudiant du 14^e tout en étant un précieux atout pour son attractivité internationale.

La rue Daguerre en pleine rénovation

Depuis octobre, les pelleteuses ont pris possession de la rue Daguerre. Ce chantier d'envergure comprend la rénovation complète de la rue, de façade à façade et de Maine à Leclerc. Les travaux de longue haleine font intervenir une multitude de concessionnaires, dans un espace très contraint et surtout en un temps très limité. Les travaux doivent en effet se terminer au terme des congés d'été. Les réseaux d'électricité, gaz, eau, sont remis en état, avant la rénovation de l'éclairage, de la chaussée et l'élargissement des trottoirs.

Les équipes de la Section Territoriale de la Voirie (STV) sont au cœur du dispositif et garantissent la bonne tenue des opérations. « Ce chantier est particulièrement délicat car nous devons intégrer aux travaux de voirie proprement dits des opérations nombreuses et complexes liées aux réseaux, gérées par des tiers, en nous assurant qu'elles n'impactent pas le calendrier et la livraison », expliquent les agents de la subdivision du 14^e. À leurs côtés, l'association des commerçants participe pleinement à l'opération, de la conception à la bonne tenue des travaux et à la bonne information. Tous attendent avec impatience la livraison de leurs nouvelles terrasses qui donneront encore plus de charme à la rue.



© DR

LE 14^e EN MOUVEMENT

CULTURE

L'art s'invite dans les écoles

Et si les travaux de peinture étaient aussi l'occasion d'apporter une touche artistique dans les écoles? La Mairie du 14^e a choisi de systématiser une telle approche partout où c'est possible. Elle a fait appel à l'association Art en Ville pour l'aider à sélectionner des artistes et des œuvres, toujours en lien avec leur contexte. Ainsi viennent d'être inaugurées dans les réfectoires du 18 Jean Zay et du 55 rue Sarrette deux fresques de deux artistes du 14^e, KEKLI et Patrick Navai. Au 24 rue Delambre, le street-artiste Stew a peint une longue frise qui court tout le long des escaliers de l'école. Des projets réalisés avec la participation des enfants. À Jean Zay ils ont participé à des ateliers pour choisir les motifs de la fresque et à Sarrette ils ont même voté pour choisir leur artiste! À l'arrivée, les petits citoyens et leurs parents sont ravis du résultat. Plus qu'embellir leur école, ces œuvres font entrer l'art dans leur vie et leur quotidien.



© Anthony Deperraz



© Anthony Deperraz



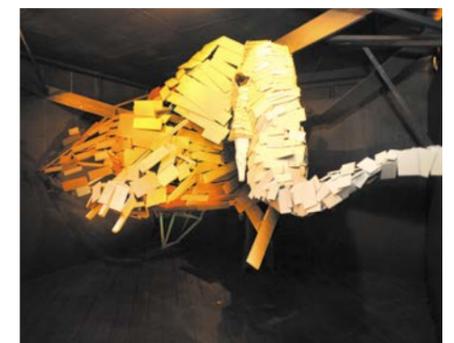
© Arthur Distel

Un feu d'artifice de street art au Lab'14

Avant sa transformation en îlot résidentiel, le bureau de Poste du 140 boulevard Montparnasse s'est métamorphosé en un gigantesque laboratoire de création. De la mi-décembre à la fin février, le Lab'14 a accueilli en résidence plus de 50 artistes. Pendant les premières semaines, le public a pu les admirer à l'œuvre en train d'élaborer leurs créations. À la fin janvier, la plupart des œuvres et installations étaient achevées et la ruée en pleine ébullition a peu à peu laissé la place à une magnifique exposition d'art urbain sur 1 400 m². Bravo à l'ensemble de l'équipe du Lab'14 qui a su s'inscrire dans la grande tradition artistique de Montparnasse et a fait de cette parenthèse éphémère une démonstration qui restera dans les mémoires.



© Anthony Deperraz



© DR



© DR

LE 14^e EN MOUVEMENT PROJETS ET INITIATIVES

Le 14^e soudé autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire !

Un réseau local de lutte contre le gaspillage alimentaire s'est constitué sous l'impulsion de la Mairie du 14^e. Il se compose d'actrices et d'acteurs, de citoyennes et citoyens qui au titre de leur fonction professionnelle (commerçants, gestionnaires de marchés alimentaires...), institutionnelle (élu-e-s, caisse des écoles du 14^e, représentant-e-s de conseil de quartier, administration parisienne...) ou associative œuvrent à tisser un réseau d'échanges et d'initiatives autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire sur l'arrondissement afin que la limitation à la source du gaspillage et le don s'ancrent dans les pratiques de tous.

La halle alimentaire Broussais, pour laquelle 9 candidats ont répondu à l'appel à projets, sera amenée à être un lieu phare et d'expérimentation autour de la revalorisation des denrées. Une réflexion se mène actuellement sur

les invendus des marchés et des grandes surfaces, sur la prévention du gaspillage dans les cantines et sur toutes les façons de mieux récupérer, stocker et redistribuer la nourriture. Les chantiers sont donc nombreux. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées et à vous engager dans cette lutte. La Mairie vous accompagnera dans vos projets.



Le développement du compostage, enfin !

Paris s'est engagé dans une stratégie « Zéro déchet » ayant pour objectif de réduire les quantités de déchets et de les valoriser le plus possible. La poubelle d'un ménage parisien étant constituée à 22 % de déchets organiques, trouver des débouchés pour les biodéchets représente un enjeu incontournable et correspond aussi à une attente. Paris a adopté, lors du conseil de Paris de janvier, un Plan Compost dont la vocation est d'encourager le développement des sites de compostage collectif en pied d'immeuble, les composts de quartier, mais également le compostage domestique avec un soutien au lombricompostage. Grâce à des collectifs engagés, notre arrondissement s'est montré dynamique sur la mise en place de sites de compost de quartier. Celui situé dans le square de l'Aspirant Dunand a fait figure de pionnier et de site témoin pour les projets en cours. Trois sites sont pressentis : le premier avenue René Coty (angle rue Hallé), le second dans le square du Moulin des Trois Cornets et le troisième dans le square Lamarque.



Louna, chien guide d'aveugle, remise officiellement à Nicole, habitante du 14^e

Acteur historique de l'aide aux personnes déficientes visuelles, l'association Valentin Haüy est très bien représentée dans le 14^e puisque son comité parisien est installé rue Jaquier. En décembre dernier, elle organisait dans la salle du Moulin des Lapins la remise officielle de Louna, une jolie petite chienne guide d'aveugle, à Nicole Ronguet, habitante du 14^e et participante assidue aux activités de l'association. À cette occasion Philippe Paugam, le vice-président de la fondation Valentin Haüy, a également remis un chèque de dix mille euros au président de l'école des chiens guide de Paris. Cette généreuse subvention contribue à l'éducation de Louna et à celle des autres chiens qui accompagnent au quotidien les personnes aveugles ou malvoyantes et leur permettent d'accroître leur autonomie. Un bel exemple de solidarité associative avec ce partenaire qui remet gratuitement tous les chiens qu'il a formés. L'association Valentin Haüy finance de cette manière 9 chiens guides chaque année.

Plus d'informations sur les activités proposées par l'association sur son site www.avh.asso.fr/fr

LE 14^e EN MOUVEMENT VIE DE QUARTIER

Les théâtres de la Gaîté

La rue de la Gaîté mérite bien son nom. Bien avant la création de l'arrondissement, elle attirait déjà les amateurs de fêtes et de spectacles avec ses bals, cafés-concerts, cabarets et guinguettes. La tradition s'est perpétuée et elle reste l'une des premières rues parisiennes pour le théâtre. Une nouvelle génération de directeurs-auteurs a pris la relève en programmant des spectacles de grande qualité pour tous les publics. Et leur travail paie. La rue attire de nouveau les meilleurs talents et grands noms de la scène pour le plus grand plaisir des parisiens, des touristes et des provinciaux de passage.

Bobino

14-20, rue de la Gaîté. 900 places
01 43 27 24 24 - bobino.fr



en 1985, Bobino possède une histoire peu commune. Célèbre salle de music-hall dans les années 1870, Bobino devient, 60 ans plus tard, le principal lieu de la rive gauche consacré à la chanson. D'Édith Piaf à Georges Brassens, en passant par Léo Ferré, Barbara et Joséphine Baker, Bobino a accueilli entre ses murs les grands noms de la chanson française des années 60 et 70. En 2010, sous l'impulsion du nouveau propriétaire Jean-Marc Dumontet, le théâtre renoue avec sa vocation historique. Il programme des one-man shows, des concerts et comédies musicales, du cirque et des spectacles pour enfants pour séduire toutes les générations et tous les publics. Parmi les succès du moment, le spectacle de danse Tutu et le show musical Les Françaises, qui ont tous deux passé le cap des 300 représentations.

Théâtre Montparnasse

31 rue de la Gaîté. 715 et 200 places
01 43 22 77 74 - www.theatremontparnasse.com/

Depuis 1886, le Théâtre Montparnasse est un des hauts lieux de la culture parisienne avec une programmation éclectique et de qualité. Ancienne comédienne de la Comédie-Française arrivée en 1984, Myriam Feune de Colombi conserve cette exigence, tout en réhabilitant le Petit Montparnasse qui devient une salle de 200 places consacrée à des écritures contemporaines. Depuis 2006 elle dirige les deux salles avec Bertrand Thamin. Récemment le Théâtre s'est illustré par de beaux succès. Le Molière du spectacle seul/e en scène a été décerné à Andréa Bescond pour *Les Chatouilles*, qui a triomphé au Petit Montparnasse en 2016 et le Molière d'honneur remis à Fabrice Luchini qui fait actuellement salle comble dans « Poésie ? »



Gaîté Montparnasse

26, rue de la Gaîté. 400 places
01.43.22.16.18 - www.gaite.fr/

Café-concert créé en 1867, devenu théâtre en 1945, la Gaîté a traversé toutes les époques et accueilli tous les grands noms de la scène. En 1988 les propriétaires des murs veulent vendre mais la salle est sauvée par la mobilisation du monde du spectacle. Louis Michel Colla en devient directeur en 1998 et la remet à neuf en 2003. Auteur, il écrit de nombreuses pièces dont *Bonté Divine*, grand succès avec Roland Giraud, resté deux ans à l'affiche. Actuellement, c'est l'humoriste Claudia Tagbo qui est à l'honneur et cartonne avec son second spectacle « Lucky ». Le classique Bossu de Notre-Dame continue, lui, à faire la joie des plus jeunes.



Rive Gauche

6, rue de la Gaîté. 400 places
01 43 35 32 31 - <http://www.theatre-rive-gauche.com/>



Ne trouvant aucun directeur de salle pour accueillir son adaptation du journal d'Anne Franck, Eric-Emmanuel Schmitt se jette à l'eau en 2012 et achète le théâtre Rive Gauche dont il devient le directeur artistique. Interprétée par Francis Huster, cette première pièce du Rive Gauche fait un triomphe. Auteur prolifique, Eric-Emmanuel Schmitt enchaîne les créations et les succès. Ses deux spectacles du moment sont *Le Chien* et *L'hôtel des 2 mondes*. Lors de la rénovation du théâtre il y a 5 ans, le nombre de places a été réduit de 480 à 400 places pour plus de confort et d'importants moyens investis sur la technique et l'acoustique.

À proximité :

Théâtre Edgar
58, boulevard Edgar Quinet
01 42 79 97 97 - <http://www.theatre-edgar.com/>

Cette salle pionnière du café-théâtre a été reprise et entièrement rénovée en 2014 par le comédien Luq Hamett. Ses choix de programmation sont clairs et perpétuent l'héritage : de l'humour, rien que de l'humour mais de l'humour dans tous ses états !

Le Guichet Montparnasse
15, rue du Maine 01 43 27 88 61 - www.guichetmontparnasse.com

Fondée par Annie Vergne et Alain Vérane, cette salle intimiste de 50 places permet à des jeunes auteurs, comédiens, metteurs en scène de pouvoir s'exprimer. Des débuts de Vincent Cassel sur scène aux premières créations de Xavier Durringer, le Guichet a présenté plus de 600 spectacles en 31 ans d'existence.

ZOOM
SUR

ENGAGEMENT
TENU

© BVL Architecture



Le centre sportif Elisabeth au terme de sa rénovation avec le nouveau centre aquatique et son toit solarium (1), la piscine vue de l'avenue de la Porte d'Orléans (2) et ses deux bassins de 25 m (3) et l'enceinte du nouveau boulodrome (4)

Le ring de la nouvelle salle de boxe Graal - Legrand (5).

LA PASSION DU SPORT DANS LE 14^e

Le 14^e est un arrondissement de rêve pour les sportifs. Entre les activités proposées par la Mairie du 14^e et la Mairie de Paris, et celles des dizaines de clubs et associations de l'arrondissement, chacun peut trouver une pratique à son goût pour garder la forme et étancher sa soif de sport.

Le 14^e se distingue par sa superficie mais surtout par son riche maillage d'installations sportives. « Dans une ville qui est un peu sous dotée par rapport aux besoins, nos installations sont bien supérieures à ce qui existe ailleurs. Les arrondissements du centre n'hésitent d'ailleurs pas à venir chez nous pour en profiter », se félicite François Denis, le président de l'Organisation du Mouvement Sportif (OMS) du 14^e. Notre arrondissement peut effectivement faire des envieux avec ses 10 gymnases, 5 stades et espaces sportifs, 2 piscines, 2 tennis, son roller parc, sans oublier les institutions uniques que sont la Cité Universitaire Internationale et l'Institut national du judo et sa salle de 2500 places. La gestion et l'entretien au quotidien des équipements de la Ville est assurés par une équipe de 153 agents de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS).

La Mairie du 14^e consacre d'importants moyens pour assurer l'entretien et la rénovation de son parc sportif. Elle investit plus d'un million d'euros chaque année pour moderniser les installations et assurer le confort des usagers et des personnels. Les opérations d'envergure sont inscrites dans le programme d'investissement de la mandature. La plus importante est la rénovation du centre sportif Elisabeth où va bientôt être érigé l'un des plus beaux centres aquatiques de la capitale avec ses deux grands bassins de 25 m et son toit solarium. L'ensemble du centre sportif sera refait en plusieurs phases, de l'accueil aux vestiaires, en passant par le gymnase, le boulodrome qui sera déplacé et reconstruit, ou encore l'ancien bassin école transformé en salle de sport ou dojo. Coût global de l'opération : plus de 20 M€.

La Mairie a voulu aussi profiter de la construction de l'écoquartier Saint-Vincent-de-Paul pour créer un nouvel équipement dans l'arrondissement. Il s'agira d'un gymnase de 600 m² (type B) avec

tribunes. Autre réalisation, le centre Jules Noël, au terme d'un programme complet de rénovation, vient d'inaugurer sa nouvelle salle de boxe, baptisée Graal - Legrand, avec une superficie quasi doublée. En 2018, c'est le gymnase Huygens qui sera à l'honneur avec un million d'euros de budget pour sa rénovation.

Des activités pour tous et à tout âge

Avec plus de 100 clubs associatifs, presque tous les sports sont représentés dans le 14^e. Qu'il s'agisse de sport loisir ou de pratique encadrée, l'offre est pléthorique et attire un public nombreux. Avec 25000 inscrits dans les clubs, le 14^e est indéniablement un arrondissement sportif, dans le peloton de tête à Paris. Et cette belle histoire ne date pas d'hier. Beaucoup de clubs sont anciens et certains centenaires comme en Avant de Paris (gymnastique), le CA de Paris et Paris Alésia (football), la Jeunesse Athlétique de Montrouge et Fémina Sport (clubs omnisports).

La meilleure façon de les découvrir est de venir au forum de rentrée en septembre. Avec 92 stands, presque tous étaient présents lors

de la dernière édition et 38 présentaient des démonstrations sportives. Le guide du 14^e et le site de l'OMS 14 donnent aussi toutes les informations utiles.

Soucieuse d'offrir un accès au sport pour tous et dans tous les quartiers, la Mairie du 14^e propose toute l'année, avec les équipes de la DJS, des activités gratuites ou à faible coût, complémentaires de celles des clubs. « Nos activités de sport de proximité ou de sport nature, le dimanche dans les parcs, s'adressent à tous les publics, notamment aux plus de 55 ans, qui avec leur carte citoyenne peuvent pratiquer gratuitement des activités comme l'aquagym, la marche nordique, le tennis ou la remise en forme », détaille Romain Gron, responsable territorial de l'action sportive du 14^e. Le dispositif « Paris Sport Vacances » se concentre lui sur les enfants et les jeunes de 7 à 17 ans, avec à la fois des stages en demi-journée gratuits et des stages sur une journée, déjeuner inclus, payant selon le quotient familial. Les inscriptions se font sur le site paris.fr.

Pour les jeunes férus de sport, signalons aussi l'ouverture, dès la rentrée prochaine à la cité scolaire François Villon, d'une classe à horaires aménagés « excellence sportive » destinée aux élèves de 6^e et de seconde GT. Elle est mise en place dans le cadre d'un programme de la Ville et de l'Académie de Paris, qui doit permettre à certains élèves de haut niveau ou de très bon niveau sportif de bénéficier d'un aménagement de leur temps scolaire afin de concilier réussite éducative et sportive.

Enfin, puisqu'il est question d'accès au sport pour tous, soulignons la belle coopération de la municipalité et des clubs dans le domaine



© Nadia Bouda

© Orélie Grimaldi

du handisport. Le gymnase Alésia accueille l'un des trois centres handi-jeunes de Paris, avec des activités autour de la pratique du « tor-ball ». Plusieurs associations du 14^e s'efforcent aussi de promouvoir la pratique du sport adapté comme l'Aslaa qui propose du vélo en tandem pour les déficients visuels ou l'association Valentin Haüy avec plusieurs sports dont le cécifoot, la natation et la gymnastique.

Les événements rythment l'année sportive

Le sport féminin est aussi encouragé, dans des clubs comme le Fémina Sport ou lors d'événements dédiés. Organisé tous les ans par la Mairie de Paris, Femmes en sport ne cesse de se développer et a attiré beaucoup de monde l'an dernier au parc Montsouris. Lors de la dernière édition de la course La Parisienne, la Ville a aussi réservé 100 dossards pour les habitantes des quartiers populaires en 2016.

PUBLICITÉ



© DR

© DR

Romain Gron qui a accompagné les 50 participantes du 14^e s'en souvient avec émotion : « Au départ, aucune ne s'en sentait capable. Pourtant toutes ont pris le départ, ont terminé la course et sont prêtes à y retourner ! »

La plupart des événements visent à rassembler autour du sport l'ensemble des habitants du 14^e. Élisabeth Plage s'est imposé comme le rendez-vous incontournable de l'été. Avec son bassin de baignade en plein air et ses multiples activités de sport et de loisirs, il a attiré plus de 35 000 participants pendant ses quatre semaines d'ouverture l'été dernier. L'OMS, en lien avec la Mairie et les clubs, proposent d'autres temps forts toute l'année tout aussi populaires : 10 km du 14^e, course cycliste, la soirée des arts martiaux, le gala de boxe, la Nuit de l'eau... Des moments conviviaux qui ont eux aussi suscité bien des vocations sportives !

Tous derrière la candidature de Paris pour les JO 2024

En officialisant sa candidature en juin 2015, Paris a présenté sa vision des jeux, celle de jeux durables, sobres économiquement, et démocratiques. Depuis, le logo Paris 2024 s'affiche sur tous les terrains de sport. Paris veut mobiliser le plus largement possible autour des valeurs sportives et peaufine un projet qui doit fédérer toutes les énergies, favoriser le vivre ensemble et développer l'engagement citoyen. Les enjeux dépassent largement le cadre du sport et pourraient aussi apporter un formidable coup d'accélérateur au Grand Paris. Verdict en septembre avec la désignation de la Ville hôte !



© Yann Guilloin

PAROLE DE QUATORZIENS



Vous avez répondu à notre question :

Quel est votre moment sport préféré dans le 14^e ?



Anne Chénais @anne_chenais · 23 févr.
@MairieParis14 1) pétanque & ping-pong square Georges Lamarque 2) match hand avec le PUC gymnase Didot 3) marche à pied Montsouris Cité U



Julie de Paris @djoulye · 1 mars
@MairieParis14 profiter de l'offre des nombreuses associations sportives du 14e pour les adultes et enfants #Paris14 #OMS14



EdenVal (vgirardon) @EdenVal1 · 1 mars
@MairieParis14 courir et m'éclater avec mes 🐶🐱🐹 tous les jours, lors de nos balades sur le mail Maurice Nogues !! #top 🙌

3 QUESTIONS



AMINE BOUABBAS

Adjoint à la Maire du 14^e en charge des sports

Quelles sont les priorités et les budgets pour favoriser la pratique sportive dans le 14^e ?

Depuis le début de la mandature, nous construisons un projet sportif pour l'arrondissement avec une vision à long terme. La priorité était d'améliorer notre parc sportif avec, notamment, dans le cadre du plan d'investissement de la mandature, la rénovation globale du centre sportif Élisabeth et la création de son centre aquatique pour plus de 20 M€. Nous poursuivons notre effort d'investissement sur le parc existant en engageant la rénovation du gymnase Huygens et au centre sportif Jules Noël, en doublant la superficie de la salle de boxe et en ouvrant une salle de musculation. D'autres projets voient le jour grâce au budget participatif comme la transformation du square rue Paturle en espace dédié au Basket.

Comment apportez-vous votre soutien aux clubs et aux associations ?

Tous les ans le conseil d'arrondissement puis le conseil de Paris votent plus de 310 000 euros de subventions aux clubs du 14^e, avec un soutien renforcé au sport éducatif, féminin et ouvert à l'handicap. Nous travaillons constamment avec l'Office du Mouvement Sportif et les associations pour répondre au mieux à leurs besoins. Nous les associons à notre programmation et à celle de la Ville, notamment Paris Sport Vacances qui propose des activités gratuites ou très peu chères aux habitants de l'arrondissement. Le dialogue est constamment ouvert avec les clubs, on se complète et on avance ensemble.

Quels sont les principaux événements organisés par la Mairie ?

La Mairie n'organise rien seule, tout se fait avec les clubs ! Nous sommes partenaires du gala de boxe, porté par l'association Ring XIV et l'OMS, qui s'est déroulé en 2015 et qui aura lieu le 22 avril prochain au gymnase Didot et qui deviendra ensuite une biennale. La soirée des Arts Martiaux, avec l'association Do Jeunes, l'OMS et beaucoup des clubs d'Art Martiaux du 14^e, qui est un rendez-vous incontournable et qui retrouvera l'Institut National du Judo le 3 juin. Enfin, nous soutenons les événements de l'OMS : les très populaires 10 kms du 14^e, la course cycliste, le tournoi de fin d'année et bien d'autres encore.

ORGANISATION DES JOURNÉES D'ÉLECTIONS DANS LE 14^e DÉCRYPTAGE

Au printemps 2017, les électeurs sont convoqués aux urnes pour deux scrutins nationaux: l'élection présidentielle, les 23 avril et 7 mai, et les législatives, les 11 et 18 juin. Dans le 14^e, 57 bureaux de vote seront ouverts et accueilleront les électeurs de 8h à 20h. Le bon déroulement de ces journées repose sur une large mobilisation des agents et des services de la Ville de Paris, avec le soutien de citoyens bénévoles.

OÙ VOTER ?

Votre carte vous indique le lieu et le numéro du bureau auquel vous devez vous présenter. Vous pouvez aussi obtenir ces informations sur le site bdv.paris.fr. Pour voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote et de justifier de son identité (CNI, passeport,...).

PRÉPARATION DU VOTE

Les services municipaux sont largement mobilisés pour organiser et veiller au bon déroulement du scrutin :

 <p>Mairie</p> <p>Mise à jour de la liste électorale, coordination et centralisation</p>	 <p>DASCO : ouverture des écoles et collèges et gardiennage,</p>	 <p>DPSP : sécurité,</p>
	 <p>DPE : affichage officiel,</p>	 <p>DICOM et DSTI : information et communication</p>
	 <p>DILT : logistique,</p>	 <p>DPA : chauffage, rampes d'accès,...</p>

DÉROULEMENT DU VOTE

Pendant toute la durée des opérations électorales, trois membres du bureau au moins doivent être présents et respecter une stricte neutralité pour ne pas influencer les électeurs.

Composition du bureau :

- Un président: choisi parmi les maires, adjoints ou conseillers municipaux ou, par défaut, des électeurs de la commune choisis par la Maire de Paris.
- Deux assesseurs: choisis parmi les électeurs de la commune.

- 

les électeurs présentent leur carte électorale et leur pièce d'identité, afin qu'on puisse vérifier qu'ils sont bien inscrits sur les listes électorales.
- 

Ils prennent une enveloppe électorale et les différents bulletins de vote.
- 

Ils se rendent dans l'isoloir pour garantir le secret du vote
- 

À la table où se trouve l'urne, Ils présentent à nouveau leur carte électorale et leur pièce d'identité et, à l'appel de leur nom, glissent leur bulletin dans l'urne.
- 

Ils émargent (signent) à côté de leur nom sur la liste prévue à cet effet.

DÉPOUILLEMENT ET PROCLAMATION

 <p>Dépouillement et décompte dans chaque bureau. N'hésitez pas à vous proposer.</p>	 <p>Centralisation des résultats en mairie d'arrondissement et proclamation</p>
---	--

INSCRIPTION SUR LES LISTES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales sont recevables chaque année, du 1^{er} janvier au 31 décembre, pour une prise d'effet le 1^{er} mars de l'année suivante.

Les cartes d'électeurs sont envoyées au plus tard 3 jours avant la date du scrutin.

LE CORPS ÉLECTORAL DU 14^e

NOMBRES D'ÉLECTEURS DU 14^e AU 1^{ER} FÉVRIER 2017
NATIONAUX: 85 691
EUROPÉENS: 1 054

13 048 NOUVEAUX INSCRITS
ET 7 764 RADIATIONS EN 2016

57

BUREAUX DE VOTE DANS LE 14^e

2

CIRCONSCRIPTIONS

11^e: BUREAUX 1 À 39
 10^e: BUREAUX 40 À 57

LE VOTE PAR PROCURATION

Tout électeur (mandant) absent lors du vote peut désigner pour le représenter un autre électeur (mandataire) également inscrit sur la liste électorale de la ville de Paris. Le mandant doit se présenter en personne au Tribunal d'instance ou au Commissariat de police. Il doit présenter l'original de sa pièce d'identité et connaître les coordonnées et l'état-civil du mandataire: nom, prénom, date de naissance, adresse. Pour des raisons de délai d'acheminement et de traitement, il est conseillé d'effectuer ces démarches le plus tôt possible.



Tribunal d'Instance du 14^e

26, rue Mouton Duvernet
 Tél. 01 45 39 43 53

Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30



Commissariat de Police du 14^e

114/116, avenue du Maine
 Tél: 01 53 74 14 06

Tous les jours de 9h à 20h

TRIBUNES

UNE RÉFORME POUR PARIS

La loi sur le statut de Paris voté définitivement par le Parlement en février dernier est une chance pour Paris et pour notre arrondissement.

En effet cette loi qui renforce les compétences de Paris simplifie son organisation et poursuit le mouvement de déconcentration des compétences au profit du maire d'arrondissement commencé par Bertrand Delanoë et qu'Anne Hidalgo vient de faire aboutir. La fusion de la commune et du département contribuera à améliorer encore l'efficacité des services publics parisiens.

Par ailleurs, la loi redonne à la Maire de Paris des compétences de police dont elle ne disposait pas jusque-là. Ainsi en matière de stationnement, de service public de fourrières, de lutte contre l'habitat indigne de saisie des demandes et de remise des titres d'identité c'est la Maire de Paris qui aura compétence à agir. Cela s'accompagnera d'un transfert progressif et des missions et des agents entre le 1^{er} juillet 2017 et le 1^{er} janvier 2018. Les compétences pour les maires d'arrondissement seront renforcées notamment par exemple pour la gestion des espaces verts de moins d'un hectare qui rentrent dans la liste des équipements de proximité. Cette réforme est ambitieuse car elle veut répondre au mieux aux attentes des

parisiennes et des parisiens qui veulent une meilleure visibilité de l'action municipale et une plus grande interaction avec les arrondissements. Comme toutes les grandes réformes de cette mandature nous l'avons donc accompagnée et soutenue car au groupe SRA nous croyons beaucoup aux liens de proximité que nous tissons avec vous et que cette réforme concrétise.

GRUPE SOCIALISTE, RADICAUX ET APPARENTÉS

LE MOT DU GROUPE ÉCOLO : AGIR AVEC VOUS POUR UNE VILLE DURABLE ET APAISÉE

Nous agissons au quotidien pour faire de Paris et du 14^e une ville où il fait bon vivre, en voici quelques illustrations récentes. Tout d'abord, nous défendons un projet ambitieux de transformation progressive du périphérique en boulevard urbain à horizon 2030. L'objectif est de métamorphoser cet axe polluant et bruyant en un lieu de rencontre et d'activités, une véritable liaison entre Paris et la banlieue qui regrouperait

moins de circulation automobile, des mobilités douces, des espaces verts, des commerces... Cette année sera également élaboré le nouveau Plan Climat Air Énergie de Paris. Sous l'impulsion de Celia Blauel, celui-ci vise à faire de Paris une ville neutre en carbone à l'horizon 2050, et tous les parisienn-es sont invités à faire des propositions pour atteindre cet objectif. Au niveau du 14^e, Florentin Letissier s'est lui impliqué pour engager la mairie et ses services dans une démarche éco-responsable. Et Armand Renard travaille au quotidien à développer des projets de compost collectifs avec les habitant-e-s. Enfin, en ce qui concerne la circulation, sur initiative de Sylvie Lekin a été votée dans le

14^e et à Paris l'expérimentation de panneaux stop dans les rues, ceux-ci permettant de diminuer les accidents de la route et de mieux protéger les piétons et vélos, les conducteurs étant plus vigilants qu'avec des feux tricolores.

CELIA BLAUDEL, FLORENTIN LETISSIER, SYLVIE LEKIN, ARMAND RENARD

UNE BAGAGERIE POUR LES PERSONNES SANS ABRI

Dans plusieurs arrondissements de Paris ont été créées depuis quelques années des « bagageries », ces lieux permettant aux personnes sans abri de stocker leurs affaires pendant la journée. L'objectif : leur permettre d'éviter les vols mais aussi d'exercer leur activité professionnelle, d'effectuer leurs activités de recherche d'emploi, de leur permettre l'accès aux soins, à l'hébergement, ainsi que leurs démarches administratives, sans être gênés par leurs affaires les plus encombrantes.

Loin de consacrer et pérenniser la situation de mise à la rue, ces équipements constituent au contraire une étape pour en sortir, une première marche entre la rue et un logement. Ces équipements sont souvent issus d'équipes de maraudes mais aussi des conseils de quartier, voire des paroisses. Le point commun de ces associations est de mettre à disposition des casiers individuels, les usagers pouvant bénéficier de ce service par l'intermédiaire d'un organisme partenaire qui les suit. Originalité : les sans-abri font souvent partie du conseil d'administration et assurent eux-mêmes les permanences aux côtés des nombreux autres bénévoles, ce qui participe de la démarche d'insertion.

Le résultat est là : 30 % des usagers ayant fréquenté la bagagerie ANTIGEL dans le 15^e sont sortis de la rue, également grâce au lien personnel et quotidien entre les usagers et les bénévoles permis par la bagagerie. Au sein de la mairie du 14^e arrondissement, les élus communistes portent, avec d'autres, le but d'y implanter un tel équipement, afin de répondre à un besoin quasi-vital pour les personnes en grande exclusion. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour nous accompagner dans ce projet.

LES ÉLUS DU GROUPE COMMUNISTE CATHERINE CHEVALIER, NICOLAS LIÉBAULT, HERVÉ BÉGUÉ

À MI-MANDAT, TOUJOURS UN SÉRIEUX PROBLÈME DE MÉTHODE !

Après 3 ans de mandat, la majorité municipale va certainement se féliciter de mettre en œuvre son programme. Les Quatorziens sont, tout comme nous, bien plus dubitatifs. Si certains projets d'envergure comme le futur conservatoire (transféré Porte de Vanves) ou l'éco-quartier Saint-Vincent de Paul semblent aujourd'hui avancer, c'est au prix de passages en force et d'un certain mépris affiché, que ce soit à l'égard des parents d'élèves pour le premier ou des riverains pour le second.

MONTPARNASSE : ATTENTION TRAVAUX !

Reconnaissons-le, l'urbanisme « montparnasien » n'a jamais fait l'unanimité et a besoin d'un vrai rajeunissement. Cependant la mairie ne semble pas anticiper l'importance des travaux et des changements à venir pour ce quartier et ses habitants. Avec 30 millions de voyageurs supplémentaires par an, du fait de l'ouverture de la LGV de Rennes et Bordeaux, la gare Montparnasse se modernise et crée 10 000 m² de nouvelles surfaces commerciales à ajouter aux 40 000 m² du centre Gaîté qui s'agrandit. Ajoutons à cela la

Il faut d'ailleurs noter que ce n'est qu'en raison d'une vive opposition des riverains du futur conservatoire, et de notre groupe d'élus d'opposition, que la majorité a renoncé à son projet fou de construire sur le même site un bâtiment administratif de plusieurs étages, qui les aurait privés tout comme les élèves de l'école voisine d'un coin de ciel bleu déjà rare. Quant aux Quatorziens qui résident à proximité du quartier Saint-Vincent de Paul, ils dénoncent tout aussi publiquement le choix de la majorité de bétonner ce dernier espace disponible de l'arrondissement, et ont fait le choix d'agir en justice pour être enfin respectés. Cela traduit un grave problème de méthode, où la concertation (affichée) est rudement

renovation du parvis, la transformation de la Tour et ses 35 000 m² de commerces, au pied de laquelle surgira un complexe immobilier d'une architecture audacieuse. Le tunnel de l'avenue du Maine sera définitivement fermé, et l'avenue du commandant Mouchotte bouleversée par les travaux, tout le quartier sera impacté. Début de ce fantastique chantier d'une décennie... dans quelques mois ! Redynamiser Montparnasse pour en faire le « Time Square » du sud de Paris est une belle ambition. Mais comme toujours sans concertation, ni information préalables des habitants, des riverains, des commerçants. Rien ne semble avoir été anticipé en termes de report de circulation, de transports en

SAINT VINCENT DE PAUL, GÉNÉRAL LECLERC : IL FAUT ÉCOUTER LES HABITANTS !

Lors de la précédente mandature, nous avons protesté aux côtés des habitants contre le manque de réelle concertation pour définir les meilleures options pour le réaménagement du site de l'ancien hôpital Broussais. Et cela continue, malheureusement, avec une concertation en trompe-l'œil pour deux projets fondamentaux pour l'avenir du 14^e :

le nouveau quartier Saint-Vincent-de-Paul, et le réaménagement de l'avenue du Général Leclerc. Pour Saint-Vincent-de-Paul, une association de riverains a dû engager un recours pour tenter de faire passer le message : les habitants veulent être entendus, non seulement sur « la couleur des volets », comme le leur propose la municipalité, mais sur les fondamentaux du projet : la hauteur des bâtiments et la densité du quartier, la répartition des usages, la nature de l'équipement culturel qui doit faire battre le cœur du quartier, la promotion de la mixité intergénérationnelle... etc. Pour l'avenir de l'avenue du Général Leclerc, les usagers et riverains demandent que le

malmenée. Les habitants du 14^e en ont une preuve supplémentaire avec les idées baroques de réaménagement du nord de l'avenue du Général Leclerc, qui à peine présentées rencontrent de fortes oppositions. Non sans raison ! On aimerait croire qu'après 3 années de mandat, la municipalité se souvient encore qu'elle est censée représenter et servir l'ensemble des habitants du 14^e. Est-ce toujours le cas ?

NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET, MARIE-LAURE DAUCHEZ, STÉPHANE FERTIER ET BERTRAND LESAIN, VOS ÉLUS LES RÉPUBLICAINS.

commun, de stationnement, de logistique. Que dire du marketing de ces futurs 100 000 m² de commerces regroupés sur un quartier aux confins de 3 arrondissements ! Montparnasse va connaître de nouvelles années folles !

ÉRIC AZIÈRE, GROUPE UDI-MODEM

projet de réaménagement s'intègre dans une approche globale, qui intègre les perspectives et l'impact pour les rues et quartiers adjacents, ainsi que sur l'ensemble du 14^e. Madame la Maire, écoutez-les !

MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET PATRICK VIRY, VOS ÉLUS, ET L'ÉQUIPE BÉNÉVOLE 100 % 14^e.

PUBLICITÉ